

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Vesoul, le 7 janvier 2020

Direction départementale
des territoires

Secrétariat CDPENAF

Affaire suivie par
Nicole Mairey
03 63 37 92 87
nicole.mairey@haute-
saone.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Votre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été soumis à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui s'est tenue le 8 novembre 2019.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'avis favorable rendu par la commission. Je vous rappelle que le présent avis doit être joint au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur départemental des territoires,



Thierry PONCET

Monsieur Frédéric GERARD
Maire de Baulay
2 rue de l'Eglise
70160 BAULAY